

PARTAGE DE COMPÉTENCES ENTRE LES PALIERS AU SEIN DE LA RMR DE MONTRÉAL

	Arrondissement	Villes	MRC	CMM
Eaux		Assainissement et distribution de l'eau potable	Compétence sur les cours d'eau locaux et régionaux situés sur son territoire	Programme de mise en valeur des <i>Espaces bleus</i>
Environnement	Application de la réglementation sur les nuisances et les pesticides	Contrôle des émissions de gaz et application des règlements		Réglementation de la quantité et de la nature des émissions
Déchets	Enlèvement	Transport et élimination		Élaboration d'un plan métropolitain de gestion des matières résiduelles
Voirie (réseau routier)	Locale	Réseau routier urbain		Réseau artériel métropolitain
Transport en commun		Financement, exploitation et gestion du réseau par le biais des sociétés de transport		CMM : grandes orientations et financement des aspects à caractère métropolitain AMT : programmation, intégration et coordination des activités de transport public
Culture	Soutien financier aux équipements culturels à vocation locale	Aide financière et soutien aux organismes à vocation culturelle et contribution au financement des équipements métropolitains		Contribution au financement des équipements à caractère métropolitain
Loisirs et sports	Équipements locaux, parcs locaux	Équipements municipaux, parcs		
Police		Responsabilité de la ville		
Protection et incendie		Responsabilité de la ville	Planification des mesures de protection incendie	
Mesures d'urgence	Recommandations à l'élaboration du schéma de couverture		Planification du schéma de couverture	
Urbanisme	Élaboration des règlements d'urbanisme dont le zonage, le lotissement et les plans d'implantation et d'intégration architecturale	Plan d'urbanisme	Schéma d'aménagement (en vigueur jusqu'à l'entrée en vigueur du schéma métropolitain)	Élaboration du schéma métropolitain d'aménagement et de développement
Habitation	Dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divise	Fonds de développement de logements sociaux		Fonds métropolitain du logement social, financement de nouveaux projets et du déficit d'opérations des offices municipaux d'habitation
Développement économique et communautaire	Soutien financier aux organismes de développement économique local, communautaire et social	Élaboration des règles relatives au soutien financier des organismes par les arrondissements	Aide aux organismes de développement économique. Financement des CLD	Promotion économique internationale, élaboration d'un plan des grands enjeux du développement économique
Ressources humaines	Gestion de leur personnel	Relations de travail		

Source : Mathieu Rivard, Marionna Tomàs et Jean-Pierre Collin (2004) *La gouvernance métropolitaine à Montréal, Le temps des réformes*, p. 21.